



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 18 novembre 1997 — N° 134

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

18 novembre 1997

18 novembre 1997

Le mardi 18 novembre 1997

N° 134

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation relatif au projet de loi n° 158, Loi abrogeant certaines lois permettant la constitution de personnes morales en matière agricole et modifiant diverses dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Brassard, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 159, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d'instituer le Fonds de gestion de l'équipement roulant, soit maintenant adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le débat est ajourné.

À 11 h 58, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

18 novembre 1997

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 261 Loi concernant la Ville de Shawinigan — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et être adopté avant le 21 décembre 1997, sous réserve de l'application de l'article 22 du Règlement.

(Dépôt n° 1256-971118)

M. Beaumier (Champlain) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 261, Loi concernant la Ville de Shawinigan.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 261 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre de l'Éducation, dépose :

Le rapport annuel de la Commission consultative de l'enseignement privé, pour l'exercice financier terminé le 3 juillet 1997.

(Dépôt n° 1257-971118)

Le rapport annuel de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1997.

18 novembre 1997

(Dépôt n° 1258-971118)

Le rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1259-971118)

Le rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation sur l'état et les besoins de l'éducation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1260-971118)

Les états financiers, incluant les états de traitement et les rapports sur la performance et les perspectives de développement, de l'Université Laval (en deux volumes), pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1997.

(Dépôt n° 1261-971118)

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport d'activités du Conseil médical du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1262-971118)

Un ajout au rapport d'activités de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Mauricie-Bois-Francs, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1263-971118)

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997, d'examen des plaintes des Régies régionales de la santé et des services sociaux de Lanaudière et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

(Dépôt n° 1264-971118)

Le rapport annuel, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

(Dépôt n° 1265-971118)

M. Jolivet, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le rapport annuel 1996-1997 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière soit

18 novembre 1997

déféré à la Commission des affaires sociales pour étude;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Cette motion est adoptée.

M. Bertrand, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, dépose :

Le rapport annuel de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1266-971118)

M. le Président dépose :

Conformément à l'article 97.1 du Règlement, copie du préavis de la motion proposée par M. Williams (Nelligan) qui sera inscrite au Feuilleton et préavis du mercredi 19 novembre 1997, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1267-971118)

Dépôts de rapports de commissions

M. Baril (Arthabaska) dépose :

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration, maintenant dénommée la Commission des finances publiques, qui, le 5 mars 1997, a entendu la sous-ministre du Revenu, en vertu de l'article 8 de la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*.

(Dépôt n° 1268-971118)

Dépôt de pétitions

M. Brien (Rousseau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 147 citoyens et citoyennes du comté de Rousseau, concernant l'abattoir de porcs de Saint-Esprit.

(Dépôt n° 1269-971118)

18 novembre 1997

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Papineau (Prévoist) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 165 citoyens et citoyennes du comté de Labelle, concernant la réforme de l'aide sociale.

(Dépôt n° 1270-971118)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Leblanc (Beauce-Sud) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 594 citoyens et citoyennes du comté de Beauce-Sud, concernant la réforme de la *Loi sur l'instruction publique*.

(Dépôt n° 1271-971118)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, M. Gobé (Lafontaine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 12 135 résidents du quartier de Rivière-des-Prairies et de Montréal, concernant l'atteinte de l'objectif « déficit zéro ».

(Dépôt n° 1272-971118)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Jolivet, leader du gouvernement, propose :

18 novembre 1997

QUE, conformément à l'article 21.3 de la *Loi sur Hydro-Québec*, modifié par l'article 122 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, la Commission de l'économie et du travail procède à l'examen du plan stratégique 1998-2002 d'Hydro-Québec, le 20 janvier 1998 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, le 21 janvier 1998 de 14 h 00 à 18 h 00, et le 22 janvier 1998 de 9 h 00 à 11 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 45;

QUE le ministre d'État des Ressources naturelles soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Cette motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 165, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur le ministère du Revenu, la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires et la Loi sur le régime de rentes du Québec;
- la Commission de la culture, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le rapport du comité sur le développement d'une très grande bibliothèque intitulé « Une grande bibliothèque pour le Québec ».

M. le Président donne les avis suivants concernant la Commission de l'administration publique qui se réunira :

- afin d'examiner les engagements financiers du ministère des Ressources naturelles contenus dans les listes du mois de janvier 1995 à mars 1997;
- afin d'entendre le secrétaire du Conseil du trésor concernant la fonction de vérification interne du gouvernement du Québec, conformément à la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*;
- afin d'entendre la sous-ministre du Revenu sur les mesures prises pour assurer la confidentialité des

18 novembre 1997

données du ministère du Revenu.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée que, le mercredi 19 novembre 1997, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Williams (Nelligan). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Parti québécois qu'il retire du projet de loi n° 161, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, les articles qui imposent une hausse de taxes et d'impôts pour les contribuables québécois.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Boisclair, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que le principe du projet de loi n° 163, Loi modifiant la Loi sur le curateur public et d'autres dispositions législatives relativement aux biens soumis à l'administration provisoire du curateur public, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 163 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 163 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Brassard, ministre des Transports, proposant que le

18 novembre 1997

principe du projet de loi n° 159, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d'instituer le Fonds de gestion de l'équipement roulant, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Du consentement de l'Assemblée, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 18 h 00.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Mulcair (Chomedey) à M. Bélanger, ministre de la Sécurité publique, au nom du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, concernant les suites données à l'enquête sur les allégations d'informations confidentielles circulant entre le gouvernement et ses organismes;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Williams (Nelligan) à Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée au Revenu, concernant les informations confidentielles circulant à l'intérieur du ministère du Revenu.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, madame la ministre dépose :

Copie de la « Déclaration de discrétion, engagement à la confidentialité » que doivent signer les employés du ministère du Revenu.

(Dépôt n° 1273-971118)

À 18 h 30, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 19 novembre 1997, à 10 heures.

18 novembre 1997

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU